



INFORMATION

INDEX EGALITE HOMMES FEMMES 2023

Au titre de l'exercice 2022

Aux collaborateurs de l'UES Philogéris,

L'index égalité hommes - femmes vient d'être transmis aux services du ministre chargé du travail.

Les critères de cet index portent sur :

- L'écart de rémunération femmes-hommes,
- L'écart de répartition des augmentations individuelles,
- L'écart de répartition des promotions,
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité,
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.

Le score obtenu au sein de l'UES Philogéris est de 98 points sur 100.

Vous trouverez ci-après le détail des scores obtenus pour chaque indicateur :

Informations calcul et période de référence :

- Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés : 2022
- Date de fin de la période de référence : 31/12/2022
- Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs : 1 534

Indicateur relatif à l'écart de rémunération :

- Résultat final en % : 1.5
- Population envers laquelle l'écart est favorable : hommes
- Nombre de points obtenus : 38/40

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions) :

- Résultat final en % : 3
- Population envers laquelle l'écart est favorable : femmes
- Nombre de points obtenus : 20/20

Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions :

- Résultat final en % : 0.1
- Population envers laquelle l'écart est favorable : hommes
- Nombre de points obtenus : 15/15

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité :

- Résultat final en % : 100
- Nombre de points obtenus : 15/15

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations :

- Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté : 4
- Sexe des salariés sur-représentés : femmes
- Nombre de points obtenus : 10/10

Niveau de résultat global :

- **Total de points obtenus : 98**
- **Nombre de points maximum pouvant être obtenus : 100**
- **Résultat final sur 100 points : 98**
- **Mesures de corrections prévues : non concerné.**

Paris le 14 février 2023,

Jonathan TRY
Directeur des Ressources Humaines

